

**Commune
de
MALBOSC**



INFORMATIONS

MUNICIPALES

N° 2

Septembre 1977

Comme promis, voici donc le N°2 de notre bulletin. Je sais que beaucoup d'entre vous l'attendent.

Vous y trouverez les événements qui se sont déroulés dans la commune pendant les 3 derniers mois.

Comme le précédent numéro, celui-ci comporte une "Tribune libre" mais je n'ai rien reçu. Je répète donc que cette rubrique est ouverte à toute personne ou association de la commune qui veut faire passer un communiqué ou une réflexion sur un sujet quelconque.

D'autre part, vous savez, pour la plupart d'entre vous que le hasard des nominations m'a emmené à aller enseigner en Alsace. Ce qui n'empêche nullement ma pensée d'être très souvent tournée vers notre petit village de MALBOSC. Malgré l'éloignement, j'assurerai les tâches dont j'ai la charge

- Permanences à la mairie les lundis et mardis des vacances scolaires.

- Édition d'"information municipale".

- Responsabilité des commissions de l'information et du budget.

De plus, pour tout problèmes qui vous concernent, et pour lesquels mon aide peut vous être utile, je suis à votre service à l'adresse suivante:

MANIFACIER Jean-Paul
76, rue de la Forêt
68840 PULVERSHEIM

Ce numéro, que je vous laisse découvrir, a été réalisé sur papier déclassé. Quelques imperfections peuvent paraître.

Votre adjoint : MANIFACIER Jean-Paul

SOMMAIRE

- Pages:
- 1 - Page de présentation
 - 2 - Sommaire - Les gîtes
 - 3 - Le mot du maire
 - 4 - Compte rendu: réunion du conseil du 18 juin
 - 5 - La fête votive - Election complémentaire - Les répartiteurs
 - 6 - Réunion des répartiteurs -
Réunion de la Commission du budget et de celle de l'information.
 - 7 - Compte rendu: réunion du conseil du 9 septembre
 - 8 - Ordures ménagères - Permis de construire.
 - 9 - Un peu d'histoire

Les gîtes

Au mois d'août les gîtes communaux ont hébergé quatre familles. Au mois de juillet il n'y a eu que les deux gîtes de la cure occupés. Ces six familles ont apprécié le calme et la sympathie des gens de notre commune.

Pourquoi tant de gîtes libres cet été? Parce que le pouvoir d'achat diminue et que notre classe ouvrière perçoit un salaire de misère. Tous ces ouvriers et leurs familles seraient si heureux s'ils avaient les moyens de s'évader de leur ville et venir apprécier le calme et l'air pur de nos cèvennes, pendant leurs congés.

C'est M^{lle} EVELYNE ROBERT qui a effectué le ménage des gîtes avant l'arrivée des familles.

En juin les 2 gîtes de la cure: 20^h
En juillet les 2 gîtes de l'école: 25^h

Pour la commission
FRANÇOIS Gabriel

Le mot du maire

Chers administrés

Voici le deuxième numéro d' "INFORMATIONS MUNICIPALES".

Notre numéro précédent a eu un tel succès que nous sommes dans l'obligation d'augmenter le tirage, ceci afin de servir d'autres familles que celles prévues au départ. Une somme modique sera demandée à ceux ou celles qui ne sont pas électeurs dans la commune.

Si notre numéro a eu ce succès c'est bien parce qu'il correspond au désir des gens d'être tenus au courant de ce qui se passe au sein de notre conseil municipal.

D'ailleurs il convient de dire que des personnes étrangères à la commune se sont montrées intéressées par cette expérience de MALBOSC.

C'est vrai que le silence, même s'il ne cache rien, est toujours suspect. La discussion au grand jour ne fait jamais de tort à personne, sinon à ceux qui sont de mauvaise foi.

Pour notre part et malgré l'inexpérience de chacun de nous, nous sommes convaincus d'être sur la bonne voie et tôt ou tard chacun de vous tous, vous aviserez que les choses étant exprimées franchement sont beaucoup plus claires et mieux comprises. Ceci étant, vous pourrez nous apporter votre point de vue, cela nous rendra service bien sur, mais surtout cela rendra service à l'ensemble de la commune. Qui parmi vous voudrait qu'il en soit autrement s'il a un tant soit peu d'affection pour sa petite patrie et ceux qui l'habitent ?

Pour ma part je ne pense pas qu'il s'en trouve un seul, quelles que soient ses opinions politiques.

Chacun de nous au service de tous les autres, c'est la devise que nous devrions tous avoir.

Je pense que mes collaborateurs, dans les pages qui suivent, vont vous donner les éclaircissements voulus sur ce qui s'est passé dans les trois mois écoulés.

Pour ma part et en bref je vous donne les informations suivantes:

Le chemin d'Aubrias, Mourèdes, le Barrage va être classé voie départementale sans passer par le stade de voie communale ce qui déchargera d'autant la longueur de route à entretenir par la commune.

Une importante subvention nous est accordée pour la réfection de la toiture de la mairie.

Subvention également pour la réfection du mur sur le chemin des Escoussous et pour le pont de Gorges.

Cela est le fruit de discussions avec le préfet, la direction départementale de l'équipement et son antenne des VANS et le Conseiller Général.

Vous trouverez d'autres détails dans les pages suivantes mais sachez que nous faisons tout ce que nous pouvons, avec les difficultés financières qui sont le lot des communes pauvres, pour que malgré tout il y ai des réalisations de faites.

Votre Maire

Réunion du conseil (18 Juin)

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le samedi 18 juin sous la présidence du maire et a désigné MAZEL Simeon comme secrétaire. Absent: LOUCHE Pierre.

Ordre du jour:

- Les ordures ménagères
- Adduction d'eau d'Aubrias
- Désignation de délégués au bureau d'aide sociale.
- Indemnités des adjoints.

1. Ordures ménagères: Le syndicat intercommunal de la basse ardèche a été constitué pour la destruction des ordures ménagères. (Versement annuel de 2.041,00 pour la construction de l'usine.)

En ce qui concerne le ramassage des ordures, le projet de la société SUNL (Voir "informations municipales" N°1) a été refusé car jugé trop cher. Le conseil municipal donne son accord pour l'étude du ramassage par ce syndicat intercommunal. Mais avant de s'engager avec le syndicat nous convoquerons une assemblée générale de la commune pour connaître votre point de vue et prendre ensemble les décisions qui s'imposent.

2. Projet d'adduction d'eau: Le conseil municipal prend connaissance du dossier sur les adductions d'eau dans la commune.

a, eau de la loubatière: Aucune étude n'est trouvée dans le dossier. Il y a simplement l'analyse de l'eau qui a été effectuée: elle est bonne.

b, eau d'Aubrias: l'étude est complète mais comportent quelques imperfections. La 1^{ère} tranche des crédits est débloquée ce qui va permettre le démarrage des travaux

Coût total estimé à: 237.000^F
1^{ère} tranche: 106.300^F

3. Désignation des délégués au Bureau d'aide sociale: Le conseil municipal propose les 4 candidatures suivantes: MANIFACIER François, ROBERT blonde, LAUBIN Albert, GRADASSI Françoise. Le préfet doit en choisir 2 sur les 4.

4. Indemnités des adjoints: L'indemnité du maire et des adjoints est fonction de l'augmentation du traitement des fonctionnaires. Elle varie donc en cours d'année. L'indemnité du maire sera pour 1977 d'environ 6.500^F. L'indemnité prévue pour un seul adjoint sera la moitié de celle du maire c'est à dire 3.250^F. Le maire décide de donner 500^F de son indemnité pour augmenter celle des adjoints. Ceci porte la somme à 3.750^F qui sera répartie équitablement entre chacun des 3 adjoints.

Nous avons donc: Indemnité Maire: 6.000^F
Indemnité pour chaque adjoint: 1250^F

5. Divers: Le nécessaire sera fait pour l'entretien du cimetière.

Le secrétaire de séance: MAZEL Simeon

La fête votive (2 et 3 juillet)

C'est avec une affluence record et le beau temps que s'est déroulé la Fête votive. Elle a donné le résultat financier suivant:

Recette	14.420 ^F
Dépenses	10.720 ^F
Bénéfice	3.700 ^F

Après cette première fête nous avons décidé de constituer un comité des fêtes. En voici la composition

<u>Président:</u>	DURAND Pierre	<u>Secrétaire:</u>	TILLY Jean-Michel
<u>Président d'honneur:</u>	GARIDEL Noël	<u>Vices-secrétaires:</u>	OZIOL M. Renée MANIFACIER Michel
<u>Vices-présidents:</u>	OZIOL Jean-Luc GARIDEL Alain CHAMBOREDON André	<u>TréSORIER:</u>	MANIFACIER Jacques
		<u>Vices trésoriers:</u>	HOURS André OZIOL Mireille

Membres du bureau: OZIOL Christiane, DURAND Michèle, MANIFACIER Christian, PIALET Michel, PIALET Lucette, MANIFACIER Jean-Paul, MANIFACIER Huguette, GARIDEL Madeleine, GARIDEL Nadine, CHAVE Michel, HOURS Bernadette, FRANÇOIS Régine, LOUCHE Raymond, ROBERT Evelyne, CHAMBOREDON Robert, CHAMBOREDON Claudette.

Pour le comité des fêtes
Le trésorier
MANIFACIER Jacques

Election complémentaire (10 juillet)

Le 10 juillet a eu lieu le 3^e tour des élections municipales suite à l'annulation de l'élection de notre collègue GARIDEL Maurice pour des motifs que nous avons déjà évoqués dans le numéro précédent. Le résultat du vote a été le suivant:

Inscrits: 163
GARIDEL Maurice: 93 voix

GARIDEL Maurice, qui obtient plus de voix qu'au premier tour, a été déclaré élu.

Pour le bureau de vote
MANIFACIER Jean-Paul

Les répartiteurs

D'après la liste proposée le préfet a nommé les répartiteurs suivants:

- a) Commissaires généraux: - Titulaires: COSTE Marcel, THEURET Georgette
MANIFACIER François, GARIDEL Maurice
- Suppléants: FRANÇOIS Dany, OZIOL Louis
LADRANGE M. Béatrice, MASSON Mélanie
- b) Commissaires aux bois: - Titulaire: CHAMBOREDON Marius
- Suppléant: MAÏSTRE Raoul
- c) Habitants hors commune: - Titulaire: BOR Claude
- Suppléant: DURAND René

Réunion des répartiteurs (10 Août)

Les répartiteurs, titulaires et suppléants ont eu leur première réunion le mercredi 10 août avec le contrôleur des impôts (Cotes mobilières et taxes professionnelles). Deux absents: OZIOL Louis.

MAÏSTRE Raoul.

Le contrôleur a énuméré les cotes mobilières de la commune. Les répartiteurs constatent:

1. Il y a une somme d'impôts à payer dans la commune et à répartir sur les habitants.

2. Ceux qui déclarent honnêtement leur maison paient aussi pour ceux qui ne déclarent qu'à moitié ou pas du tout.

Il faut donc, dans un souci de justice, signaler au contrôleur les personnes qui ont acheté des résidences secondaires mais qui ne les ont pas encore déclarées alors qu'elles sont habitables. Il y a une quinzaine de cas dans la commune.

Les répartiteurs

Réunion | Commission budget | Commission information (2 Septembre)

Nous étions 8 le vendredi 2 septembre à la réunion des deux commissions dont j'ai la charge (l'information et le budget). Ceci avant le vote du budget supplémentaire, afin d'expédier un document à chaque conseiller, quelques jours avant la réunion du conseil prévue pour le 9 septembre.

La participation de quelques personnes à cette réunion ou aux réunions du conseil municipal prouve que certains sont intéressés par la gestion de la commune. Mais il y a encore des chaises vides. Nous serons heureux de vous accueillir.

1. Le budget: Après avoir évoqué les problèmes financiers de la commune, je présente aux participants le projet de budget supplémentaire avec l'argent disponible après avoir enlevé les dépenses obligatoires.

- 11.000^F sont attribués par l'état et le département au titre de dédommagement pour les dégâts de l'eau sur les chemins communaux l'hiver dernier.

- Il y a en plus un excédent sur le budget de l'année 76 car les travaux prévus pour le bouchage des trous à la fin 76 n'ont été fait qu'en février 77, à cause des intempéries. Ils ont donc été payés sur le budget du mois de mars 77.

Des participants conseillent à la municipalité de faire des travaux qui, par la suite, feraient rentrer de l'argent dans la caisse communale. La proposition n'étant pas écartée pour autant, il apparaît préférable, dans l'immédiat, d'employer le peu d'argent dont nous disposons pour satisfaire les besoins les plus urgents des gens qui habitent la commune. (eau, chemins ...) Mais est-il normal qu'en 1977 l'argent arrive au compte goutte pour des travaux d'adduction d'eau alors que tant de milliards se dépensent par ailleurs bien moins utilement?

2. L'information: Notre soucis permanent étant l'information la plus complète et la plus rapide possible, les vœux suivants sont émis

- Installation d'un panneau d'affichage municipal dans chaque village
- Etendre la diffusion d'"informations municipales", en le faisant payer, à des personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste, électorale et qui viennent en résidence secondaire dans la commune. Cela assurerait le financement d'une partie du bulletin.

Pour ces deux commissions
MANIFACIER Jean-Paul.

Réunion du conseil (9 septembre)

Le conseil municipal au complet s'est réuni en séance ordinaire, le vendredi 9 septembre sous la présidence du maire et a désigné THEURET René comme secrétaire.

ordre du jour:

- Compte administratif 1976
- Budget supplémentaire 1977
- Travaux de voirie
- Téléphone
- Divers.

1. Compte administratif 1976: Le compte administratif de M^{re} NADAL, ancien maire, a été approuvé à l'unanimité.

2. Budget supplémentaire 1977: L'adjoint, MANIFACIER Jean-Paul, chargé du budget, présente celui-ci à l'ensemble du conseil. Il indique les dépenses obligatoires et celles nécessaires, ainsi que l'argent disponible après ces dépenses, en particulier 11.000^F de subvention de l'état et du département pour les dégâts des eaux sur les chemins.

Après en avoir longuement délibéré, le conseil municipal voté à l'unanimité le budget supplémentaire qui permettra l'exécution des travaux suivants:

1. Travaux de voirie:

- Debroussaillage des chemins de Chabannes, Fourniel, Malbosquet, Le Mas, Sabuscles, Abeau.
- Bouchage des trous sur les chemins goudronnés
- Refection de chemins dans les villages de Malbosc, Le Mas, Sabuscles, Chabannes
- Debouché chemin de la Loubatière.

2. information: Des panneaux d'affichage municipaux seront installés dans tous les villages de la commune. Ceux de la mairie seront remis en état.

Pour l'exécution de ces travaux le conseil municipal demandera des volontaires par village.

Pour les travaux communaux le taux horaire jugé insuffisant à 10^F est porté à 12^F,50 à compter du 1^{er} septembre 1977

3. Téléphone: L'installation de l'automatique devant avoir lieu en 1978, l'administration des Pet T demande à la mairie de construire un local pour l'installation de ses appareils. Les Pet T Loueront ce local à la mairie. Le conseil municipal approuve la réalisation de ce local qui sera exécuté dans la cour du presbytère, derrière les w-c publics. Le financement correspondant est prévu sur le budget supplémentaire.

D'autre part, suite à la fermeture de la cabine publique, il a fallu envisagé une solution sur le village: Aucune personne du village n'a voulu prendre le téléphone. Dans ces conditions MANIFACIER François veut bien accepter le téléphone mais avec la réserve que ce ne soit qu'un poste d'abonnement public et non une cabine.

La mairie a posé sa candidature pour avoir le téléphone.

4. Divers:

- La proposition de location à l'année, sauf juillet et août, des gîtes de la cure a été acceptée.

- CHAMBOREDON André a été désigné par le préfet comme commissaire de l'administration, pour la révision des listes électorales, en remplacement de MAÏSTRE Raoul démissionnaire.

- Pour le "coup de foudre" sur la façade de l'église, l'assurance accorde 2.900^F

- MANIFACIER Jean-Paul a reçu du parti socialiste une somme de 200^F pour rembourser une partie des frais des élections pour la liste d'union de la gauche. Les frais étant payés, les conseillers décident de céder cette somme pour alimenter la caisse d'"informations municipales".

Le secrétaire de séance
THEURET René

Ordures Ménagères

Depuis le dernier bulletin d'information de juin la seule nouvelle à ce sujet c'est l'information qui nous a été donnée sur la mise en route de l'usine de destruction des ordures le 1^{er} août. Rien sur la collecte.

Comme promis nous vous informerons de tout ce que nous saurons à ce sujet et nous prendrons ensemble la décision qui s'impose

Pour la commission: GARIDEL Noël

Permis de construire

Alors que le refus du permis de construire avait été signifié à deux demandeurs, sur intervention de votre maire auprès de l'équipement et de la direction du parc national des Cévennes, avis favorable a été donné, sous certaines conditions que vous pourrez consulter à la mairie où elles sont affichées.

D'autre part il est bien entendu que la voirie éventuellement créée pour ces habitations et l'extension du réseau électrique sont à la charge du propriétaire

Votre maire
GARIDEL Noël